

| PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION MARDI 31 JANVIER 2019 Etabli le 31 janvier 2019 par M. Thomas MARINIER | | | | |
|---|---|------------------------------|-------------|-----|
| NOM DES PARTICIPANTS | FONCTION | Prés. | Exc. (Proc) | Abs |
| Cyril GERARDON | Conseiller de coopération d'action culturelle (COCAC) | | X | |
| Christian CALDARA | Conseiller Consulaire | | X | |
| Yvan SCHMITT | Proviseur | X | | |
| Antoine KOPP | Directeur du primaire | X | | |
| Bastien SEIGNOLLES | Directeur administratif et financier (DAF) | X | | |
| Gwenaëlle BEAUCHEMIN | Représentante du personnel enseignant du primaire | X | | |
| Carole CHIARADIA | Représentant du personnel enseignant du secondaire | | X | |
| Cornelia SNEL LIEVEN | Représentant des personnels non-enseignants | X | | |
| Gaëlle LE POTTIER | Membre du CG | X | | |
| James SWAN | Membre du CG | X | | |
| Dickens AWITI | Membre du CG | X | | |
| Natalia CIEMALA | Membre du CG | | X (DA) | |
| Maru MONTERO | Membre du CG | X | | |
| Deema AYOUB | Membre du CG | X | | |
| Nicolas COVILLE | Membre du CG | X | | |
| Priya SATOW | Membre du CG | X | | |
| Robana KHALIL | Membre du CG | X | | |
| Thomas MARINIER | Secrétaire de séance | X | | |
| Invité(e)s / Autres participants : | | DIFFUSION EXTERNE : Publique | | |
| Prochaine réunion le : 19 février 2019 à 17h30 salle 91 | | | | |
| Votes : <ul style="list-style-type: none"> Le CR du CA du 6 décembre 2018 est validé par 9 voix sur 9 Le document sur le conflit d'intérêt présenté en séance est validé par le CA par 9 voix sur 9. Le CA se laisse la possibilité d'amendements de forme d'ici au 5 février (dans ce cas, le document modifié sera validé par vote électronique pour signature avant le prochain CA) Le CA autorise la prise en charge de 2 formations de 35 heures en français adapté pour les Assistantes Maternelles au bénéfice de l'Alliance française pour un montant de 422 000 kes par 9 voix sur 9 Sur proposition de la commission Sociale, le CA accorde, à titre exceptionnel, la prise en charge de l'élève X par l'établissement jusqu'à la fin de l'année scolaire. Validé par 9 voix sur 9 Le CA valide la somme de 150 000 Kes à la disposition de l'Amicale pour l'année 2019 par 9 voix sur 9. Le CA valide la procédure cantine telle que présentée en séance par 9 voix sur 9 Les négociations devront avoir lieu jusqu'au 15 mars, si les négociations n'aboutissent pas, un appel d'offre sera lancé cette année, si elles aboutissent, le LDD organisera un appel d'offre en 2020. Le CA valide cette proposition par 9 voix sur 9. | | | | |

Ordre du Jour

Echanges, décisions

A. Vote du compte-rendu du dernier CA : 6 décembre 2019 (17:40-17 :45) → Gaëlle

Le CR du CA du 6 décembre 2018 est validé par 9 voix sur 9

B. Conseil d'Administration (17 :45-18h10)

- Démission de Thierry POUSSARD (information)

Gaëlle Le Pottier démissionnera après le prochain CA du mois de février
Les mandats arrivent aussi à échéance.

- Conflit d'intérêt et confidentialité

Les membres du Comité de Gestion pensent que c'est important de pouvoir déclarer les liens. Nous sommes dans un établissement à l'étranger avec des liens forts au sein de la communauté francophone. Il est impossible d'éviter ces liens fort, mais nous souhaitons afficher une transparence.

Pourquoi intègre-t-on ceux qui n'ont pas le droit de vote.

Les membres qui n'ont pas droit de vote sont influents auprès du CA, il y a donc un réel pouvoir d'influence de tous les membres présents au CA.

Il faudrait être certain que cette déclaration reste sur la même philosophie car il y a eu des situations passées où les intentions n'étaient pas bienveillantes.

Nous sommes d'accord pour revoir des formulations mais il faut que nous donnions l'exemple. Les changements seront intégrés jusqu'au mardi 5 février.

Le document sur le conflit d'intérêt présenté en séance est validé par le CA par 9 voix sur 9. Le CA se laisse la possibilité d'amendements de forme d'ici au 5 février (dans ce cas, le document modifié sera validé par vote électronique pour signature avant le prochain CA)

C. Ressources Humaines (18h10-)

- Suites à donner aux CDD arrivant à échéance à la fin de l'année

Pour des raisons de calendrier la direction a souhaité anticiper les renouvellements de contrats.

4 situations nécessitent un temps de réflexion mutuel supplémentaire.

- Formations

La formation était placée au budget 2019 pour les ASEM en français à objectif spécifique. Une partie avait été réalisée en 2016 mais il conviendrait d'aller plus loin avec 2 équipes différenciées. Deux formations de 35 heures seront organisées par l'Alliance Française.

Le CA autorise la prise en charge de 2 formations de 35 heures en français adapté pour les Assistantes Maternelles au bénéfice de l'Alliance française pour un montant de 422 000 kes par 9 voix sur 9

D. Sociale

- Soutien particulier pour un élève ayant des besoins en orthophonie.

La commission Sociale au-delà de cette demande particulière, va préparer un dispositif social (avec des critères objectifs) répondant à ces besoins d'orthophonie.

Sur proposition de la commission Sociale, le CA accorde, à titre exceptionnel, la prise en charge de l'élève X par l'établissement jusqu'à la fin de l'année scolaire. Validé par 9 voix sur 9

- Aide financière de l'Amicale.

Le CA valide la somme de 150 000 Kes à la disposition de l'Amicale pour l'année 2019 par 9 voix sur 9.

E. Cantine

- Procédures Cantines

L'idée générale est d'assurer aux parents que les menus sont suivis par un nutritionniste et que le prestataire s'engage sur des améliorations.

Si la négociation cette année échoue, il y aura un appel d'offre. Quoiqu'il arrive, un appel d'offre sera organisé en 2020.

Il faut avancer sur les critères à modifier.

Le CA valide la procédure cantine telle que présentée en séance par 9 voix sur 9

Les négociations devront avoir lieu jusqu'au 15 mars, si les négociations n'aboutissent pas, un appel d'offre sera lancé cette année, si elles aboutissent, le LDD organisera un appel d'offre en 2020. Le CA valide cette proposition par 9 voix sur 9.

G. Votre électronique

Compte tenu des contraintes de délais, 3 votes électroniques ont été lancés avant le CA :

- 006 - Classement Recrutement d'un comptable → adopté par 9 voix sur 10
- 007 - Classement Recrutement d'un coordonnateur sécurité → adopté par 10 voix sur 10
- 008 - Classement Recrutement d'un professeur de Français – Histoire/Géographie → adopté par 10 voix sur 10

H. CALENDRIER

- Date de la prochaine réunion du CA : 19 février 2019 à 17h30
- Date de la prochaine Assemblée générale : 20 mars 2019 à 18h30